



Hayate Rguibi

née le 2 octobre 1990 à Smara.

« J'ai 2 sœur et 5 frères. Tous participent à l'Intifada. J'ai fait mes études à ce collège mais en 2007 j'en ai été expulsée et l'année suivante j'ai été interdite de poursuivre mes études. Cette année j'ai repris avec difficulté par contre j'ai dû changer d'établissement et je suis en 4^{ème} année au collège Laayoune 3. »



N'Guia El Haouassi

née le 27 août 1990 à Laayoune

« J'ai 5 frères et 5 sœurs, ils ne participent pas tous à l'Intifada. Je suis en classe de 4^{ème} année collège Allal Ben Abdallah ».

Elles résident à Laayoune, au Sahara Occidental administré par le Royaume du Maroc fréquentaient le même collège en 2005. Elles se sont liées d'amitié après le déclenchement de l'Intifada au mois de mai 2005.

Toutes deux ont entendu depuis leur enfance les membres de leurs familles se plaindre de la colonisation, soit à propos de parents victimes de la disparition forcée¹, soit d'arrestations de proches condamnés à la prison pour leur idées. En septembre 1999 elles étaient petites mais ont assisté à ce grand sit-in qui a duré 12 jours avec un millier de personnes qui se relayaient sous les tentes montées sur une place et qui s'est terminé sous les coups de la police en pleine nuit. Elles ont aussi vécu l'enthousiasme de la foule qui accueillait la libération de Sidi Mohamed Daddach² en novembre 2001.

Hayate : « Alors, quand l'occasion s'est présentée en 2005, on n'attendait que cela pour crier nous aussi notre volonté de liberté. » En 2005, j'ai participé à un sit-in qui se trouvait sur l'avenue qu'on a baptisé « Avenue Sidi Md Daddach ». Il y avait une foule énorme, des milliers de Sahraouis y participaient de tous âges, des femmes et des hommes. Il a duré du matin au soir. Au soir il y a eu la répression de la police qui a dispersé les manifestants. Nous scandions des slogans contre l'occupation coloniale, nous avions un grand sentiment de rejet des autorités marocaines, c'est pourquoi on insistait sur le départ des colons et notre volonté d'indépendance. L'Intifada nous a donné ce courage d'exprimer que nous ne voulons rien d'autre que l'indépendance. Tous mes projets personnels sont stoppés dans cette attente de la libération de mon pays. »

N'Guia : J'ai participé comme Hayate à ce grand sit-in. Puis il y a eu une manifestation pour protester contre le transfert des prisonniers politiques sahraouis vers des prisons au Maroc.

¹ En juin 1991 le roi Hassan II a fait sortir des bagnes secrets 321 personnes. On a pu recenser 31 morts. Mais il reste aujourd'hui encore plus de 500 personnes dont le sort n'a pas été élucidé.

² Ancien condamné à mort qui a fait 24 ans de prison et en a été libéré suite à des grèves de la faim et des pressions internationales.

Au collège aussi on fait des sit-in le samedi après les cours. On en a des répercussions car les professeurs marocains sont devenus racistes à l'égard des élèves sahraouis qui y participent. Plusieurs élèves sahraouis ont abandonné leurs études de ce fait.

C'est différent au lycée Lemsala où il y a une majorité d'élèves et d'enseignants sahraouis. Mais la direction a décidé de changer cela en intégrant des élèves marocains et en transférant des élèves sahraouis dans d'autres lycées. »

En décembre 2008 un de mes amis a été arrêté. Il a 15 ans. Il avait sur lui des tracts, ils l'ont conduit chez lui et ont fouillé la maison. Ils ont trouvé un ordinateur qu'il utilisait pour faire les tracts. Le lendemain ils ont arrêté un autre qui n'était pas collégien. Il a été sauvagement torturé et a donné les noms de tous les membres du groupe, dont le mien. Le mardi 31 décembre, la police les a libérés tous les deux et ils sont venus m'informer que je serais certainement arrêtée.

Le 5 janvier 2009, jour de la rentrée, j'ai vu que la police était présente de façon plus importante qu'à l'habitude aux abords du collège. Je me suis méfiée, et me suis cachée sous mon melafa pour rentrer, mais je ne pouvais plus quitter le collège. Alors mes amis m'ont aidée à m'enfuir par une fenêtre du gymnase. Pour cette fois ça allait, mais je ne pouvais pas continuer à pratiquer de la sorte tous les jours. Alors j'ai pris la solution de manquer les cours pendant 3 jours en apportant un certificat médical. Les événements de Gaza ont distrait les policiers sur autre sujet j'ai apporté le certificat au surveillant général qui m'a dit qu'il était savant que j'étais mêlée à tout ce qui se passe au collège ; cela m'a confirmé que la direction a donné mon emploi du temps à la police. »

Mais c'est d'une autre expérience plus douloureuse dont elle veut parler : En novembre 2008 des parlementaires italiens sont venus en mission d'étude. Elle les a rencontrés mais après leur départ elle a été enlevée par la police.

« J'avais quitté le lycée à 18h. Une voiture de police me suivait depuis mais comme il y avait du monde autour de moi, des amis, ils n'osaient pas m'arrêter. Quand je suis arrivée dans mon quartier, Linaach, 3 policiers m'ont obligée à monter dans leur fourgon vert, l'un d'eux m'a attrapé par le bras, on le surnomme « moustache ». Ils m'ont alors insultée avec des mots grossiers que je ne peux pas répéter. Ils m'ont menacée si je ne veux pas cesser de créer des problèmes. Ils ont appelé leur chef Aziz ANNOUCHE par la radio pour lui annoncer qu'ils avaient arrêté N'Guia. Il leur a donné l'ordre de la conduire « au même lieu ». Arrivés à la rivière, « Moustache » m'a dit : « Tu veux avoir le même sort que les 15 disparus³ ? si tu ne cesses pas de nous créer des problèmes tu auras des broches pour tenir tes jambes. » Aziz est arrivé sur les lieux et a commencé directement à me frapper avec ses mains tout en m'insultant. Puis il a donné l'ordre aux autres à continuer de me frapper, ce qu'ils ont fait à coups de poing et de pieds. Après un autre officier qui semble être un haut responsable de la police est venu et ils m'ont présenté à lui en disant : « Voilà celle qui nous crée toujours des problèmes ». Il m'a demandé de tout lui raconter au sujet de la rencontre avec les parlementaires italiens : qui était avec eux, qui traduisait, qui m'a appelée pour venir, avec qui j'étais venue et qui m'avait ramenée. Ils m'ont aussi demandé si les familles des 15 jeunes disparus étaient aussi présentes à la rencontre. Ils m'ont demandé si j'avais des relations avec Daddach, Ghalia, Dafa et ils ont insisté sur les noms des gens de la population qui étaient présents et qui ne sont pas connus. Quand je répondais que je ne savais pas, le grand responsable donnait l'ordre de me tabasser. A un moment ils m'ont mis le bandeau sur les yeux et m'ont obligée à monter sur un rocher en menaçant de me faire tomber dans la rivière. Ils m'ont aussi demandé si je préparais quelque chose à l'occasion de l'arrivée de la commission européenne : « quand allez-vous organiser une manifestation ? dans quelles maisons allez-vous vous cacher ? qui organise cela ? »

³ Il s'agit de 15 jeunes gens qui s'apprêtaient à regagner les Iles Canaries et qui ont été enlevés le 25.12.2005. Ils emportaient avec eux des documents photos, vidéo, drapeaux de l'Intifada débutée en mai 2005. La police prétend qu'ils sont morts noyés, ce que réfutent les familles dont 2 ont été contactées par leurs enfants et un témoin leur a dit que seul 1 jeune était mort.

Aziz ANNOUCHE a ordonné aux policiers de me faire monter dans la voiture. Ils m'ont enlevé le bandeau. Il m'a montré un tract qui portait une signature : *Jeunesse de la révolution* et deux photos : celle de Che Guevara et celle d'El Ouali Moustapha Sayed. Ils ont dit que c'était moi qui l'avait distribué ce tract au quartier Mataala et qu'ils m'avaient vue. Je me suis défendue en leur disant : « si vous m'aviez vue, vous m'auriez arrêtée en flagrant délit. D'ailleurs je n'ai pas d'ordinateur ni d'imprimante, alors comment aurais-je fait ? » Il m'a dit « c'est ou bien toi ou bien Hayate ou Izana Amaïdan qui a distribué ce tract. » Ils m'ont dit « Regarde, les Italiens sont partis et toi tu restes là, à quoi t'ont servi les Italiens ? dis-nous ce que tu leur a raconté. » J'ai dit qu'on ne me laisse pas étudier normalement, ni me balader comme toute personne, qu'ils me suivent toujours. « Est-ce toi ou nous qui ne laisse pas l'autre. Tu ne nous laisses pas tranquilles tu fais des manifs partout comme cette commémoration de Hamdi Lambarki⁴. » Et ils m'ont accusée de plusieurs autres sit-in que je n'ai pas organisés.

A ce moment là ma famille est venue au commissariat mais personne ne leur donnait de véritables informations. Mon père connaissait un policier ; il lui a demandé si j'étais dans les lieux. Il a cherché partout et est venu lui dire que je n'y étais pas. Plusieurs membres de la famille et des amis se sont alors regroupés devant le commissariat. Je pense que c'est à ce moment là que les agents qui me retenaient ont reçu un appel radio. Ils sont remontés dans leur voiture et m'ont laissée dans cet endroit désert. Il était entre 21h et 22h. J'ai marché quelques temps et une personne qui conduisait une land-rover s'est arrêtée pour me demander ce que je faisais là. Il a vu les traces des coups que j'avais reçus, je lui ai tout raconté et il m'a accompagnée à proximité de l'hôpital Hassan II où il m'a donné 10dh pour prendre un taxi et rentrer chez moi car il n'osait pas m'y accompagner. J'ai appelé mes parents d'une télé-boutique pour qu'ils viennent me chercher.

Toute la nuit une voiture de police a circulé autour de la maison, la police craignait qu'une manifestation de solidarité se produise. Le lendemain je suis allée donner mon témoignage aux défenseurs des droits de l'Homme. La police a envoyé un jeune élève pour me dire qu'elle ne va pas oublier ce témoignage. Hier alors que je quittais le collège, Aziz ANNOUCHE qui conduisait une Mercedes 190 immatriculée à l'étranger, s'est arrêté et s'est dirigé vers moi. « Tu ne veux pas cesser de nous créer des problèmes ! A qui as-tu donné ce témoignage ? » J'ai répondu que je ne savais pas que des gens sont venus chez moi et que c'est leur rôle en tant qu'agent de police de savoir qui c'était. »

Maintenant la direction du collège m'accuse de tout ce qui se passe au sein de l'établissement et je réfléchis à changer de collège pour fuir la pression qu'on met sur moi.

Hayate : « J'ai été arrêtée avec un autre jeune Sid Ahmed N'Dour âgé de 18 ans, élève au même collège que moi le 17 février 2006, près du collège Allal Ben Abdallah, il était 16h. Ils étaient 11 policiers. Ils m'ont tirée par les cheveux et nous ont obligés à monter dans le fourgon bleu. Leur chef était Moustapha KAMOUR (aujourd'hui responsable de la police à Tan Tan) ; Ils nous ont conduits à la rivière et une fois sur place ils ont commencé à nous frapper à l'intérieur de la camionnette avec des matraques et à coups de pieds. Ils nous frappaient, nous insultaient, pour nous punir du sit-in auquel nous avons participé. Après ils m'ont jetée de la voiture. Je suis revenue à pieds. J'ai rencontré une voiture conduite par un sahraoui à qui j'ai demandé de me reconduire chez moi dans le quartier Matâala. J'avais des bleus au visage et sur le corps, les jambes et les fesses et très mal à la tête.

Sid Ahmed N'Dour a été condamné à 6 mois de prison pour « incitation à des attroupements violents ».

⁴ Jeune assassiné à l'issue d'une manifestation pacifique en octobre 2005

Depuis j'ai été arrêtée 4 fois dont l'une avec N'Guia et une autre jeune fille du même âge que nous. C'était en Mai 2006 lors d'un sit-in à l'avenue du Maghreb arabe. Ils nous ont conduites au poste de police, ils nous ont enlevé nos melafas, mis un bandeau sur les yeux. Ils nous ont conduites dans une pièce où ils nous ont tabassées, nous étions tirées par les cheveux. Ça a duré une heure et demi puis ils ont commencé l'interrogatoire. Qui s'est concentré sur les organisateurs du sit-in et les défenseurs des droits de l'homme sahraouis qui avaient participé. On a dit que nous ne connaissions pas ces noms. Alors ils m'ont déshabillée et ont menacé de prendre ces photos et de les publier sur Internet. Quelqu'un est venu derrière moi, il m'a prise par les épaules pour me faire croire qu'il allait me violer. J'ai essayé de le repousser en lui disant : « imagine que ce soit ta sœur qui soit dans cette situation ». Il m'a dit que je n'avais pas à évoquer sa sœur et ils ont commencé à me tabasser. Ils m'ont interrogée sur mon identité et ont découvert que j'ai un frère qui a déjà été arrêté à Smara et Laayoune, ce qui les encore enragés contre moi. A un moment ils m'ont donné le téléphone pour appeler mes parents et leur dire que nous n'avons pas été maltraitées. J'ai fait l'inverse et j'ai dit qu'ils nous torturaient. Alors Habib m'a arraché le téléphone et il a parlé à mes parents pour les rassurer. Après cela ils ont repris le tabassage pour me punir de ne pas avoir suivi les ordres. Ils m'ont ensuite rendu mes vêtements et nous ont mis dans une pièce jusqu'à 3h du matin, heure à laquelle ils nous ont libérées.

Une autre fois en juin 2008 ils sont venus à 10h chez moi m'ont emmenée au commissariat de police ils m'ont attaché les pieds puis les mains derrière le dos. Ils ont relié les deux par une paire de menottes qu'ils ont attachée à une barre de fer ; ils m'ont mis un bandeau sur les yeux. Ils ont commencé l'interrogatoire à propos de la manifestation qui avait eu lieu la veille au quartier Matâala. J'ai menti et dit que je n'y étais pas. C'était des hauts responsables de la police. Ils croyais que j'avais intégré une organisation *la jeunesse de la révolution Che Guevarra - El Ouali Moustapha Sayed*. Ils avaient des tracts de cette organisation. Quand ils ont commencé à questionner, au début j'ai joué l'idiote. Ils demandaient : « Avez-vous une idée sur la question de l'indépendance ? » et disaient que nous sommes des ignorants, qu'il n'y a aucune relation entre le Che et El Ouali. Avec patience ils m'ont provoquée et j'ai commencé à leur répondre sérieusement. J'ai dit qu'il y avait une relation historique entre les deux combats : l'indépendance sahraouie avec la révolution du Che. J'ai évoqué des moments anciens de la lutte d'indépendance. J'ai parlé de l'invasion marocaine et des crimes de guerre, des cadavres enterrés secrètement. Il a été surpris de ce changement de situation et de mon bagage politique, de ma connaissance de toute l'histoire du peuple sahraoui depuis la constitution du Front Polisario. Après cet interrogatoire j'ai été sous escorte de 3 policiers dès que je bougeais dans le commissariat pour changer de salle ou aller aux toilettes. J'ai eu les yeux bandés de 10h du matin jusqu'à minuit. Vers 17h j'ai entendu les plaintes des militants qui avaient été arrêtés et qu'ils torturaient, j'ai résisté dans cette position (à genoux, les pieds et les mains en arrière, attachés à la barre de fer) jusqu'à 23h puis je me suis évanouie. Les policiers m'ont mis du parfum sous le nez, ils avaient sans doute peur de ce qui pouvait arriver.

Ma famille avait téléphoné à la police, on leur a répondu que je resterais là jusqu'à l'arrestation de N'Guia. Après ils ont reçu un coup de téléphone de Rabat, et m'ont remise en liberté.



Laayoune le 10 janvier 2009

Propos recueillis par Michèle Decaster
Secrétaire générale de l'AFASPA